

## RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES – CLIC & TAX

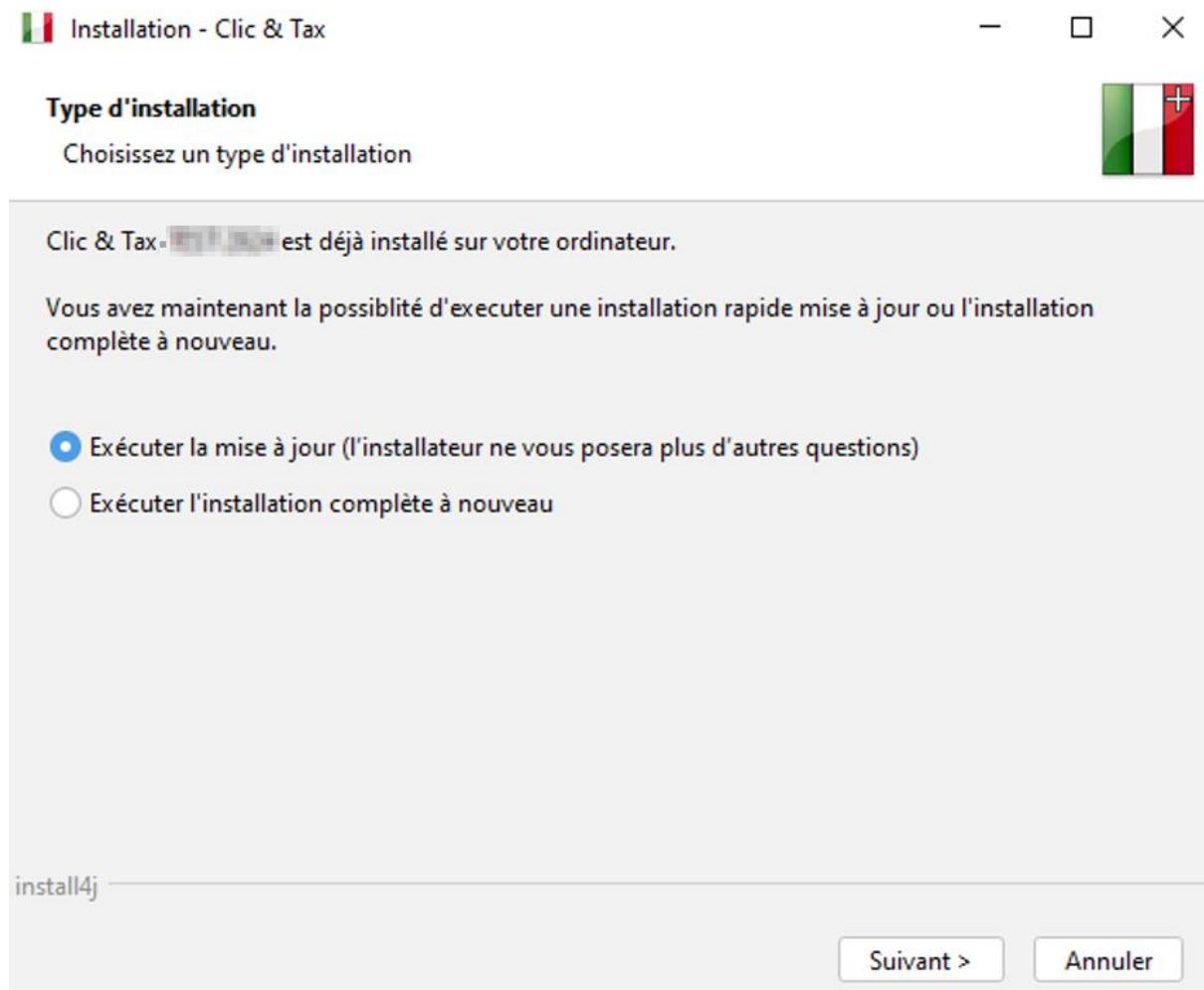
INSTALLATION / DÉSINSTALLATION .....	3
Au démarrage de Clic&Tax, un message d'attention me demande d'installer la version complète ou une mise à jour. Que dois-je faire ? .....	3
Où Clic&Tax s'installe-t-il ? .....	3
Que faire lorsque l'installation ou les mises à jour du programme Clic&Tax ne s'effectuent pas correctement ? .....	4
Peut-on supprimer le programme Clic&Tax de l'ordinateur où il a été installé ? .....	4
LOGICIEL .....	5
Je n'arrive pas à imprimer ma déclaration. Comment puis-je trouver la liste des erreurs et des avertissements ? .....	5
Une erreur est signalée suite à la saisie de l'IBAN bancaire ou postal dans les questions complémentaires. Comment le résoudre ? .....	5
Comment puis-je récupérer les données de l'année précédente ? .....	5
Comment compléter mon état des titres avec la liste des cours ? .....	6
Le logiciel Clic&Tax peut-il être utilisé par les personnes domiciliées hors du canton de Neuchâtel (externes) ? .....	6
Peut-on mettre un mot de passe sur les déclarations remplies ? .....	6
Est-il possible de remplir plusieurs déclarations d'impôt avec Clic&Tax ? .....	7
Qu'est-ce que le numéro de référence et où puis-je le trouver ? .....	7
Comment trouver la valeur fiscale d'un titre (action, obligation, etc.) ? .....	7
Comment est-il possible de connaître la version de Clic&Tax ? .....	7
Clic&Tax 2025 peut-il servir pour les déclarations fiscales d'années futures ? .....	7
Peut-il y avoir des erreurs de calcul dans Clic&Tax ? .....	7
Comment puis-je créer une nouvelle déclaration ? .....	8
Comment puis-je revenir sur l'écran de démarrage lorsque je suis dans une déclaration ? .....	8
Faut-il faire une sauvegarde de la déclaration avant de quitter Clic & Tax ? .....	8
Comment puis-je consulter les directives ? .....	8
À quoi sert le bouton bleu dans les différentes parties du logiciel ? .....	8
Où puis-je trouver le fichier xml me permettant de transmettre ma déclaration d'impôt au travers du Guichet Unique ? .....	9

Je ne trouve pas la version du logiciel Clic & Tax sans java pour les personnes utilisant Windows et Linux.....	9
IMPRESSION .....	9
Problème avec l'impression de la page de « Calcul de l'impôt » .....	9
Problème avec l'impression de la page des « Questions complémentaires » .....	9
Impression des pages vides .....	9
Impressions - Windows.....	10
Impressions - Mac.....	10

## INSTALLATION / DÉSINSTALLATION

### Au démarrage de Clic&Tax, un message d'attention me demande d'installer la version complète ou une mise à jour. Que dois-je faire ?

Par défaut, l'option de téléchargement de la mise à jour est sélectionnée. Cette option est recommandée. L'option de téléchargement de la version complète est notamment utile pour les personnes souhaitant conserver la version précédente du logiciel. Dans l'éventualité où la nouvelle version est installée dans un autre répertoire que celui proposé par défaut, la reprise des déclarations remplies avec la version précédente peut poser problème.



### Où Clic&Tax s'installe-t-il ?

Par défaut, Clic&Tax s'installe sur C :\Program\_files. Mais vous pouvez modifier ce chemin lors de l'installation.

Notre conseil : laissez dans la mesure du possible Clic&Tax s'installer dans le répertoire choisi par défaut.

## Que faire lorsque l'installation ou les mises à jour du programme Clic&Tax ne s'effectuent pas correctement ?

Lors de l'installation ou du lancement de Clic&Tax, un contrôle est effectué pour vérifier que vous avez bien la dernière version du logiciel.

Si la fenêtre ci-dessous reste active et plus rien ne se passe, il s'agit certainement du pare-feu (firewall) ou de l'antivirus qui bloque l'accès. Il suffit de configurer votre pare-feu pour autoriser Clic&Tax à se connecter sur internet. Il est aussi possible de désactiver temporairement ces logiciels. N'oubliez toutefois pas de réactiver ces programmes après avoir terminé l'installation de Clic&Tax.



## Peut-on supprimer le programme Clic&Tax de l'ordinateur où il a été installé ?

Pour différentes raisons (récupérer de la place sur le disque dur, par exemple) vous pouvez être amené·e à vouloir supprimer Clic&Tax de votre ordinateur. Vous pouvez sans autre le faire en utilisant le programme de désinstallation « Uninstall.exe » situé dans C:\Clic&Tax.

**Attention** : le programme de désinstallation ne supprimera pas le répertoire où se trouvent les fichiers des déclarations saisies. En effet, si vous désirez lors du remplissage de la déclaration 2024 pouvoir reprendre les données de l'année précédente, il faut garder ce répertoire ainsi que son contenu.

## LOGICIEL

### Je n'arrive pas à imprimer ma déclaration. Comment puis-je trouver la liste des erreurs et des avertissements ?

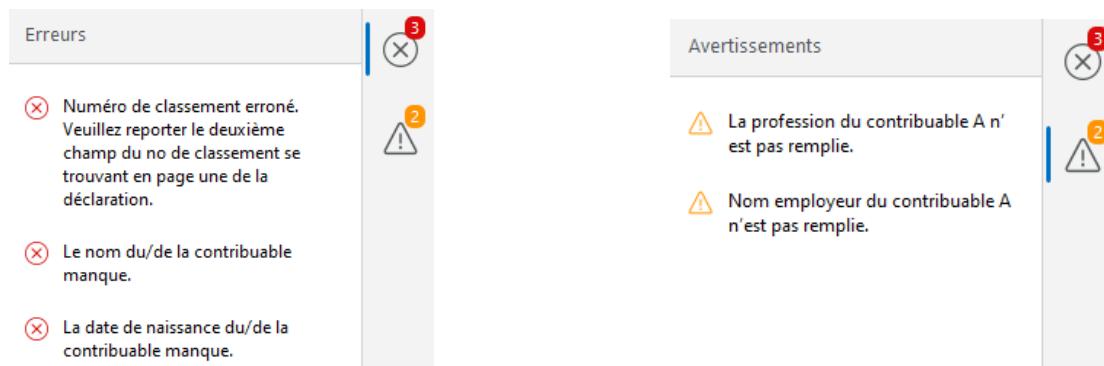
La liste des erreurs et avertissements permet de visualiser les rubriques comportant des erreurs devant impérativement être renseignées ainsi que les avertissements qui n'ont pour but que de signaler une éventuelle anomalie. Seules les erreurs sont bloquantes et empêchent l'impression de la déclaration.

Cette liste peut être atteinte grâce au bouton  ou par les liens se trouvant à droite de l'écran



Elle apparaît également au moment de l'impression après le message d'erreur.

En cliquant sur une erreur ou un avertissement se trouvant dans la liste, le logiciel affiche directement la page où se trouve le problème ou anomalie.



### Une erreur est signalée suite à la saisie de l'IBAN bancaire ou postal dans les questions complémentaires. Comment le résoudre ?

Le champ de saisie de l'IBAN bancaire ou postal comporte un contrôle de cohérence pour les comptes postaux suisses exclusivement.

Le format de saisie est le suivant :

- CH puis 19 positions

**Exemple :** CH31 8123 9000 0012 45689

### Comment puis-je récupérer les données de l'année précédente ?

Lors de l'ouverture de Clic&Tax 2025, si aucune déclaration n'a encore été créée, le logiciel propose automatiquement de récupérer les données enregistrées sous C:\ Clic & Tax 2024.

Si le nom du répertoire ou l'emplacement proposé par défaut lors de l'installation a été modifié, le logiciel ouvre l'explorateur. Il s'agira de retrouver le fichier NE\_2024\_N.mdb là où il a été sauvegardé.

Dans la page d'accueil, le bouton  Importer données de l'année précédente permet également de récupérer les données de l'année précédente.

## Comment compléter mon état des titres avec la liste des cours ?

Cliquer sur le bouton "Liste des cours" afin de mettre à jour la liste des cours.

Les personnes qui utilisent Clic&Tax 2025 ayant déjà employé la liste des cours 2024 verront leur état des titres 2025 être pré-rempli avec les champs :

- Valeur nominale ou nombre de titres - colonne 1
- No de valeur - colonne 3
- Libellé du titre - colonne 4
- Taux de l'intérêt / dividende / rendement - colonne 7
- Valeur unitaire du titre pour la fortune - colonne 10

Afin que le rendement 2025 ainsi que la valeur au 31.12.2025 soient mis à jour en fonction de la nouvelle liste des cours, cliquer sur le bouton "Réévaluation des valeurs"

## Le logiciel Clic&Tax peut-il être utilisé par les personnes domiciliées hors du canton de Neuchâtel (externes) ?

Dès la période fiscale 2025, il sera possible d'utiliser le logiciel Clic&Tax pour remplir la déclaration des personnes domiciliées hors du canton de Neuchâtel. Au terme, du remplissage, vous devrez imprimer la déclaration et nous la transmettre par courrier postal.

Cette déclaration ne pourra en revanche pas être transmise par le Guichet unique comme c'est le cas pour les contribuables domiciliés dans le canton.

## Peut-on mettre un mot de passe sur les déclarations remplies ?

Non, il n'y a pas de possibilité de mettre un mot de passe à partir du logiciel.

Toutefois, si vous partagez votre ordinateur avec d'autres personnes et souhaitez qu'elles ne puissent pas accéder à vos données, vous pouvez :

- Sauvegarder le fichier "NE\_2025\_N.mdb" sur une clé USB ou un endroit que vous seul-e êtes autorisé-e à voir ;
- Supprimer le fichier "NE\_2025\_N.mdb" présent dans le répertoire "C:\Program\_files\Clic&Tax 2024\data".

OU

- Par la fonction "Exporter déclaration d'impôt" et ensuite supprimer la ou les déclarations dans le logiciel.

## Est-il possible de remplir plusieurs déclarations d'impôt avec Clic&Tax ?

Par défaut, le logiciel ne permet que la création de cinq déclarations d'impôt. Toutefois, à l'aide de la fonction Export, il est possible de sauvegarder les données d'une ou plusieurs déclarations ailleurs que sur votre ordinateur. Les déclarations ainsi exportées peuvent être effacées du logiciel.

Pour récupérer les données, il suffit d'utiliser la fonction Import et de sélectionner le fichier là où il a été sauvegardé.

## Qu'est-ce que le numéro de référence et où puis-je le trouver ?

Le numéro de référence figure à la première page de la déclaration d'impôt sous la rubrique "Références" et se compose de l'année fiscale, d'un numéro de personne à huit chiffres débutant par 00 et d'un numéro de contrôle à deux chiffres.

## Comment trouver la valeur fiscale d'un titre (action, obligation, etc.) ?

Lors de l'envoi de la déclaration d'impôt, la liste des cours n'est pas encore disponible. C'est pourquoi, le logiciel Clic&Tax ne dispose pas de ces informations lors de son installation.

Les personnes disposant d'internet devront les télécharger en cliquant sur les boutons "Liste des cours" ou "Obligation de caisse" se trouvant dans l'annexe 1 – Etat des titres.

Il est également possible d'accéder au site officiel de la Confédération par le menu Aide / option Liste des cours en ligne.

## Comment est-il possible de connaître la version de Clic&Tax ?

Dans le logiciel en bas à droite de l'écran ou dans le logiciel par le menu Aide puis Info.

## Clic&Tax 2025 peut-il servir pour les déclarations fiscales d'années futures ?

Non, ceci n'est pas possible. Clic&Tax 2025 ne peut servir qu'à compléter la déclaration d'impôt concernant les revenus 2025 et la fortune au 31 décembre 2025.

## Peut-il y avoir des erreurs de calcul dans Clic&Tax ?

En principe, un ordinateur ne fait pas d'erreurs. Cependant, il se pourrait que certains calculs, tests ou montants, aient échappé à l'attention des personnes responsables du développement et des contrôles du programme. Si par mégarde cela devait se produire, seules les lois fiscales cantonales et fédérales font référence. La personne ne peut pas se prévaloir d'une erreur éventuelle de calcul ou de logiciel pour obtenir une correction d'une taxation.

## Comment puis-je créer une nouvelle déclaration ?

Pour créer une nouvelle déclaration, cliquer sur le bouton  **Nouvelle déclaration** dans l'écran de démarrage.

## Comment puis-je revenir sur l'écran de démarrage lorsque je suis dans une déclaration ?

L'écran de démarrage peut être atteint à l'aide du bouton 

## Faut-il faire une sauvegarde de la déclaration avant de quitter Clic&Tax ?

Une sauvegarde se fait automatiquement toutes les 5 minutes. Il en va de même avant chaque impression de la déclaration et lorsqu'on quitte l'application.

En outre, le bouton  permet d'effectuer des sauvegardes aussi souvent qu'on le souhaite.

## Comment puis-je consulter les directives ?

Les directives sont disponibles en format pdf dans l'écran de démarrage au travers du bouton  **Instructions générales**.

Dans le logiciel, elles sont également disponibles par le menu "Instructions" puis "Instructions générales".

Enfin, lorsque le curseur est positionné sur une rubrique de la déclaration ou dans une annexe, la partie des directives concernant cette rubrique est affichée dans la fenêtre "Info" située en bas à droite de

l'écran. La fenêtre info peut être agrandie en double-cliquant dans la fenêtre ou par le bouton .

## À quoi sert le bouton bleu dans les différentes parties du logiciel ?

Ce bouton  est utilisé pour afficher une liste qui permet de détailler certaines informations :

- Sur la déclaration, il existe une liste pour les véhicules (rubrique 680) et une liste pour les cotisations AVS/AI/APG/AC versées par des assuré-e-s qui ne sont pas indépendant-e-s (rubrique 870).
- Sur l'annexe 1 de l'état des titres, il y a une liste pour les frais d'administration des titres.
- Sur l'annexe 2 des dépenses professionnelles, il y a une liste pour les repas pris hors du domicile et une liste pour les repas pris en cantine.

## Où puis-je trouver le fichier xml me permettant de transmettre ma déclaration d'impôt au travers du Guichet Unique ?

Le fichier de transmission au format xml est sauvegardé par défaut dans le répertoire "Mes documents\Guichet\_Une2025" de votre ordinateur.

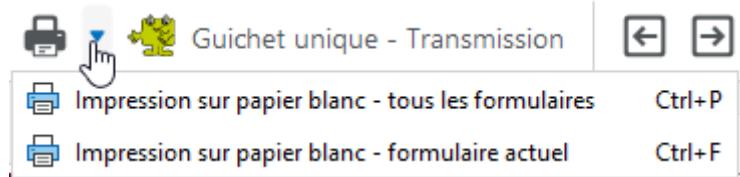
## Je ne trouve pas la version du logiciel Clic&Tax sans java pour les personnes utilisant Windows et Linux.

Effectivement, afin de garantir une meilleure fiabilité du logiciel pour les personnes utilisant Windows et Linux, seule la version avec java est disponible en téléchargement.

## IMPRESSION

### Problème avec l'impression de la page de « Calcul de l'impôt »

Lors de l'impression de la déclaration, il est normal que la page de "Calcul de l'impôt" ne soit pas imprimée. Les informations qu'elle contient sont purement informatives et ne sont pas exploitées lors de la procédure de taxation. Si vous souhaitez tout de même imprimer ce document pour vos propres besoins, il est possible de le faire en affichant la feuille de "Calcul de l'impôt" et ensuite cliquer sur le petit triangle noir à côté de l'icône d'imprimante et finalement sélectionner « Impression ... formulaire actuel ».



### Problème avec l'impression de la page des « Questions complémentaires »

Lors de l'impression de la déclaration, il est normal que la page des "Questions complémentaires" ne soit pas imprimée dans la mesure où les informations qu'elle contient figurent sur les codes à barres de la quittance. Le service des contributions pourra donc les reprendre lors de la lecture de la quittance sans avoir recours au document papier. À noter que cette page ne peut pas être imprimée.

## Impression des pages vides

Afin de faire des économies de papier, le logiciel n'imprime que les pages comportant des données saisies par la personne. Les pages vides ne sont donc pas imprimées.

## Impressions - Windows

L'impression est impossible car elle s'ouvre avec une autre application que « Acrobat Reader». Il convient de changer l'application qui se rapporte à l'extension « .PDF » Pour cela, il faut se rendre dans « Explorateur ou Poste de travail » puis « Outils » puis « Options de dossier » puis il faut sélectionner l'onglet « Type de fichier » puis choisir l'extension « PDF ».

Enfin, il convient de cliquer dans « modifier » et de choisir l'application « Acrobat Reader » ou « Adobe Reader » puis de cliquer sur OK et Fermer.

## Impressions - Mac

Les fichiers PDF s'ouvrent avec l'application « Aperçu » au lieu de Acrobat Reader.

Pour y remédier, il convient, dans le "Finder" de sélectionner le document « PDF », de cliquer sur "Pomme"+"i", et d'ouvrir l'onglet "Ouvrir avec ...", et enfin de sélectionner "Acrobat reader x.xx". Le cas échéant, vous pouvez sélectionner "Toujours utiliser cette application".